



Projet de rénovation de l'ancienne cure

Lors de la dernière séance du 26 septembre le Conseil Municipal a donné autorisation au Maire de déposer le permis de construire concernant le projet de rénovation du bâtiment de l'ancienne cure.

Notre groupe, « Bien Vivre Ensemble à Brindas », a approuvé cette proposition qui était d'ailleurs inscrite dans notre programme.

Il s'agit de restaurer un bâtiment faisant partie du patrimoine de la commune. Le projet prévoit, au rez-de-chaussée, la création de locaux devenus indispensables au bon fonctionnement de l'administration communale :

local pour la police municipale, ainsi que nouvelle salle du Conseil et des mariages. L'ensemble étant au service des administrés, pour un meilleur accueil du public.



Même si le projet nous paraît pertinent, il y a toutefois beaucoup à dire sur la méthodologie employée pour son élaboration. En effet, on ne peut pas dire qu'il y ait eu une véritable concertation autour de celui-ci : **aucune présentation détaillée à l'ensemble des élus, ni aucun échange avec les habitants ...**

On peut s'étonner de voir si peu d'ambition dans ce projet. Tant qu'à engager des travaux dans un bâtiment pourquoi ne pas traiter le sujet dans son ensemble ? Un défaut de subvention ne peut justifier à lui seul un manque de vision et de clairvoyance.

Chacun sait que reprendre des travaux une fois le bâtiment en service, générera obligatoirement des coûts supplémentaires. Une plus large consultation aurait certainement permis de poser l'ensemble des questions utiles. Ainsi, on peut regretter que le 1^{er} étage ne bénéficie d'aucun aménagement particulier pouvant servir au plus grand nombre et contribuer à la dynamique du centre bourg.

Mais il est vrai qu'aucun programme de développement à moyen et long terme n'a été élaboré par la municipalité qui agit, le plus souvent, en réaction et non par anticipation.

L'éthique au cœur des tiraillements dans la majorité

La presse s'est faite l'écho de la démission du conseil de Mme Receveur et plus largement de sa prise de distance avec le maire. Qui l'aurait cru ?

Selon ce qu'elle a confié : « Je n'ai pas d'affinité avec la nouvelle équipe. Il n'y a pas de gouvernance collégiale en son sein.

Je me sentais à l'écart des prises de décision et je trouvais qu'ils ne se souciaient pas assez de l'intérêt général » . On imagine l'ambiance qui règne dans cette « équipe » !

Pour confirmer le côté désorganisé de ce groupe, 4 mois après l'annonce officielle de cette démission, **personne n'a encore remplacé Mme Receveur au conseil...**

Poste d'adjoint aux finances vacant?

Nouvelle absence remarquée, au Conseil Municipal du 26 septembre, de Bernard Dussurgey, 1^{er} adjoint en charge des finances. Monsieur le Maire, lui-même, en a été étonné n'ayant pas été averti et, de plus, aucun conseiller ne disposait de son pouvoir alors que plusieurs délibérations concernaient les finances locales.

Quelle dynamique de développement de la commune ?

Le promeneur dans les chemins de notre commune est étonné par le nombre très important de permis de construire délivrés sur la moindre parcelle de terrain, alors que cette majorité annonçait vouloir maîtriser l'urbanisation.

Dans ce contexte, comment assurer la sécurité routière pour tous, alors que les infrastructures sont ce qu'elles sont (étroitesse des chemins) et que la prolifération de l'habitat entraîne mécaniquement l'augmentation de la circulation ?

Ce n'est pas avec de la peinture au sol et l'installation de quelques panneaux de signalisation supplémentaires que l'on réglera le problème de fond.

Sans oublier que rien non plus n'a été entrepris pour résoudre les difficultés de récupération des eaux pluviales. Chacun sait pourtant que les réseaux ne sont pas forcément adaptés pour absorber cette densification.

Une fois de plus la majorité agit sans cohérence et traite les sujets de manière réactive. Alors que ceux-ci mériteraient un travail de réflexion avec la projection d'un plan d'actions d'envergure sur l'évolution et l'aménagement du territoire.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) évolue

Après une installation chaotique, le **CCAS** a repris son souffle avec la nomination de Mme Gérez en tant qu'adjointe aux affaires sociales. Elle a su apporter un œil nouveau et une méthode de travail qui a permis une redynamisation de cette instance.

Ainsi, les aides personnelles sont allouées aux éventuels bénéficiaires, en regard de leur situation et après examen par le groupe de travail chargé de la mise en place des critères d'attribution.

Par ailleurs, une enquête sur les besoins sociaux des Brindasiens est à l'étude.

Nous soulignons ces initiatives qui vont dans le sens du programme présenté par notre équipe.

Jusqu'en septembre 2016, BVEB avait un siège au sein du **CCAS** (Christiane AGARRAT). Avec la démission de Mme Receveur, de son poste de conseillère municipale, Patrick BIANCHI fait son entrée au sein de ce conseil.

Dès lors, le **CCAS** présidé par M. le maire comprend **12 sièges** qui se répartissent ainsi :

- 3 pour la liste majoritaire
- 2 pour BVEB
- 1 pour BPP
- 6 pour des personnes désignées par différentes associations.

Nouvelle organisation du territoire en question

Comme nous l'avons déjà évoqué et soutenu dans notre programme, une réflexion doit être engagée sur le périmètre des **EPCI** (Établissements Publics de Coopération Intercommunale), qui, pour notre territoire concerne la **CCVL** (Communauté des Communes des Vallons du Lyonnais).

En effet, si notre communauté de communes n'est pas obligée de se restructurer en raison du nombre de ses habitants, elle ne peut s'exonérer d'engager une réflexion sur son périmètre, ses compétences, bref sur son devenir. **Pourquoi ?**

Tout simplement, pour prendre en main son destin et être moteur de son avenir, sans attendre que le Préfet lui impose ses contours. À l'occasion de la mise à jour de ses statuts, imposée par la loi **NOTRe** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) et qui doit être effective au 01/01/2017, les divergences au sein de la **CCVL** sont apparues. Notre déléguée au sein de la Communauté défend la tenue de cette réflexion et nous nous réjouissons de vous informer de la mise en place d'une commission d'orientations communautaires qui aura à réfléchir sur l'avenir de la **CCVL**.

Votre avis nous intéresse, rejoignez-nous !

www.bveb-brindas.fr

contact@bveb-brindas.fr